

# PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 16 septembre 2024

Absente excusée : BELLEVEGUE Amandine (pouvoir à MOUNIER Sandrine)

La séance a été ouverte à 20h00 par Laurent MARCE, maire.

Mr PETIT Lionel a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2024 est approuvé à l'unanimité.

### FINANCES – Administration générale

- Un point financier est fait sur les travaux en cours de la salle multi-activités.  
Un crédit à court terme, en attente des subventions, sera contracté afin de pallier au règlement des factures en cours.
- **Mobilité – Mise à jour des partenaires**  
Annonay Rhône Agglo est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son périmètre.  
Un comité des partenaires a été créé dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités afin de développer le dialogue entre Annonay Rhône Agglo, les communes de son territoire, les usagers et les employeurs pour la définition de la politique de la mobilité. Ce comité vise donc à développer la coopération entre ces différents acteurs. Ils échangeront sur l'offre de transport, les mobilités actives à l'échelle de l'Agglomération, la tarification.  
La commune doit être représentée au sein de ce comité des partenaires via la désignation d'un titulaire et d'un suppléant.  
Mme Béatrice GRANGE est désignée en tant que titulaire et Mr Simon BECHERAS en tant que suppléant.  
Délibération est prise à l'unanimité.
- **Déchets – Convention d'occupation précaire du domaine public pour l'implantation de conteneurs semi-enterrés sur la commune**  
Une convention doit être passée entre Annonay Rhône Agglo et la commune afin de définir les modalités de mise en service et d'entretien des îlots propreté.  
Délibération est prise à l'unanimité.
- **Déchets – Convention de fonds de concours pour l'implantation de conteneurs semi-enterrés sur la commune**  
Le surcoût relatif à l'option « semi-enterré » choisi par la commune pour la collecte sélective ne sera pas pris en charge par Annonay Rhône Agglo.  
Ainsi, la charge financière portée par Annonay Rhône Agglo sera définie aux termes d'une convention de fonds de concours passée avec la commune.  
Délibération est prise à l'unanimité.

### COMMUNICATION

- L'élaboration du prochain bulletin municipal est en cours. Plusieurs sujets sur le contenu sont évoqués. Un mail sera adressé aux écoles ainsi qu'aux associations de la commune.

## SCOLAIRE – VIE ASSOCIATIVE

### ➤ **Ecole publique « Tous les Vents » - Séjour à Saint-Front**

Toutes les classes de l'école partiront pour un séjour à Saint-Front. La classe maternelle souhaite partir du lundi 7 au mercredi 9 avril 2025 (2 nuitées) pour un séjour autour de la ferme pédagogique. Les deux classes élémentaires partiront du lundi 7 au vendredi 11 avril 2025 (4 nuitées) pour un séjour sur la thématique du vent. Une demande de subvention pour un montant de 2 200 € a été adressée à la mairie.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité décide de leur allouer une subvention de 1 892 €, soit :

12 élèves x 11€/enfant/2 nuitées

37 élèves x 11€/enfant/a nuitées

La participation financière pour les enfants de Thorrenc ne sera pas prise en charge par la commune de Talencieux.

### ➤ **Demande d'inscription de 2 élèves de la commune dans une école publique d'Annonay pour la rentrée scolaire 2024/2025**

Une dérogation a été signée (sous réserve de ne pas prendre en charge la participation financière) pour l'inscription de ces 2 élèves de la commune en classe MS et CE2 à Annonay ; ayant commencé le cycle dans une école publique d'Annonay.

Suite à la prolongation de l'arrêt maladie de Virginie Saurel, le contrat de Béatrice Caggiu est reconduit jusqu'au 20 décembre 2024

- Le repas des aînés aura lieu le samedi 16 novembre 2024.
- La « journée citoyenne » sera reconduite en 2025.

## URBANISME

### ➤ La commission a examiné 4 demandes de permis de construire :

- Construction maison individuelle (chemin de bel-air)
- Extension maison d'habitation existante (rue des Ceps)
- Construction de 2 villas locatives & un garage (route de Sarras)
- Extension maison d'habitation existante (impasse Les Ronzates)

9 déclarations préalables

- Installation panneaux photovoltaïques (chemin des Mines)
- Mise en place de 2 pergolas adossées (chemin des Cerisiers)
- Installation panneaux photovoltaïques (chemin du Lac de Vert)
- Installation panneaux photovoltaïques (chemin d'Assuis)
- Installation 3 antennes radio et un FH (impasse du Château d'eau)
- Installation panneaux photovoltaïques (route d'Annonay)
- Installation panneaux photovoltaïques (rue de Patroly)
- Installation panneaux photovoltaïques (impasse du Château d'eau)
- Installation panneaux photovoltaïques (rue des Hoches)

## BATIMENTS - TRAVAUX

### ➤ Réaménagement & extension salle multi-activités

Dans le cadre des travaux réalisés dans la salle multi-activités, les tarifs de location ont été modifiés :

- Particuliers résidents dans la commune

Location salle                    400 €

Caution salle                    1 000 €

Caution badge                    50 €

- Associations, groupes ou particuliers extérieurs à la commune

Location salle                    700 €

Caution salle                    1 000 €

Caution badge                    50 €

### ➤ Commerce multi-services « Proxi »

- Suite au changement de gérant et afin de soutenir le commerce multi-services, il est accordé une exonération des loyers des mois de juillet, août, septembre et octobre 2024.
- Une étude est en cours concernant l'installation de panneaux photovoltaïques et le changement de la chaudière.

## Divers

- Projet Le Bar'Geot : un bar ambulant, sera présent prochainement sur la commune, le dimanche de 17h à 23h, en accord avec les gérants du commerce.

La séance est levée à 22h45

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 28 octobre 2024 à 20h.